

COMMUNIQUE DE PRESSE - 22 NOVEMBRE 2017

Adaptation des territoires au changement climatique : A l'initiative de CDC Biodiversité, déjà 16 projets Nature 2050 en un an

Dans la continuité de la COP 21 et des Accords de Paris, CDC Biodiversité, filiale du groupe Caisse des Dépôts, a lancé il y a un an un vaste programme d'adaptation des territoires au changement climatique. Alors même que la COP 23 s'est conclue sur la difficulté des Etats à concrétiser leurs engagements, les premiers projets Nature 2050 sont désormais en cours. De nombreux élus, experts et partenaires du programme, se retrouvent aujourd'hui pour un premier bilan des actions entreprises et un aperçu des perspectives à venir.

Nature 2050 est né de la volonté des associations, des scientifiques, des entreprises et des collectivités, d'agir concrètement afin que les futures générations puissent vivre dans un environnement préservé, malgré les changements climatiques qui s'annoncent.

Ce programme, conçu par **CDC Biodiversité**, est l'un des premiers à appliquer les recommandations de la **COP 21** (Accords de Paris sur le climat). Il met en œuvre des actions basées sur la nature, aux résultats quantifiables, qui ont comme objectif l'adaptation des territoires au changement climatique et la restauration de leur biodiversité.

Nous avons **3 décennies pour changer l'avenir : 2050** est l'horizon à partir duquel, selon les experts du climat, les changements annoncés provoqueront des effets profonds et irréversibles (inadaptation de multiples espèces au climat, récurrence des sécheresses et des canicules, épisodes climatiques extrêmes...). Les systèmes naturels en seront profondément bouleversés, modifiant irrémédiablement notre cadre de vie.

Pour que les solutions soient effectives en 2050, la mise en œuvre de solutions naturelles doit être engagée dès à présent, car le pas de temps en matière d'écologie se compte en dizaines d'années. **L'engagement de CDC Biodiversité est simple : restaurer et suivre 1 m² de territoire jusqu'en 2050 pour chaque versement volontaire de 5 €.**

Un engagement sur le long terme

Déjà 16 projets pour une surface de plus de 300 hectares ! Des projets qui s'inscrivent dans une grande diversité de territoires naturels, agricoles et forestiers, urbains ou marins, qui couvrent une large partie du territoire métropolitain, mais aussi qui soutiennent des initiatives d'une pluralité d'acteurs (des associations, des entreprises, des agriculteurs ou propriétaires forestiers, des collectivités...).

Des actions sur les zones humides, dont 70 % ont disparu en raison de l'urbanisation et de la pollution. Par exemple, une action conduite par **LPO** visant la restauration écologique d'un écosystème côtier dans **la Baie de l'Aiguillon**, lieu de passage et d'hivernage pour les oiseaux migrateurs (Vendée et Charente-Maritime) ou encore le rétablissement des continuités des cours d'eau dans **le Limousin** en partenariat avec **l'Agence de l'Eau Adour-Garonne**. (Corrèze et Haute-Vienne).

Favoriser le retour de la biodiversité en ville est également crucial. Depuis peu, les travaux ont été lancés à **Sevrans** (Seine-Saint-Denis) pour créer un espace naturel à haute valeur écologique sur une ancienne friche industrielle. A **Saint-Etienne** (Loire), le défi de la trame verte urbaine a démarré avec la restauration de plusieurs connectivités écologiques. D'autres projets sont initiés dans le Nord et dans les Yvelines.

« **Protéger, connecter et restaurer** ». C'est aussi le cas pour les espaces agricoles et forestiers. À l'image de la revitalisation d'une forêt dépérissante dans **les Cévennes** (Gard et Lozère) avec la plantation de nouvelles essences forestières pour augmenter la résilience et dynamiser l'activité sylvicole. Citons aussi le projet d'adaptation d'une forêt de montagne aux changements climatiques dans **les Hautes-Alpes**. Egalement, le soutien à **6 lauréats du prix Nature 2050 pour la biodiversité du Concours Arbres d'Avenir** récompensant de grands projets agroforestiers associant aménagements arborés à des pâturages et des cultures (**19 000 arbres** vont être plantés !). Enfin, un projet de restauration des continuités écologiques est mis en place dans **l'Yonne** à travers un maillage de haies bocagères.

Enfin, concernant les écosystèmes marins et côtiers : le projet de **restauration des petits fonds côtiers des baies de Marseille, Cassis et La Ciotat** (Bouches-du-Rhône), à travers la combinaison de trois techniques de génie écologique innovantes : le repeuplement d'espèces de poissons, l'immersion de nurseries artificielles, et enfin la transplantation d'algues ou d'herbiers à fort intérêt écologique.

De nombreux partenaires

Nature 2050 repose sur la mobilisation de tous. A travers toute la France, les acteurs du territoire, le tissu économique, sont appelés à s'engager. Ainsi, aux côtés de la **Caisse des Dépôts** et de ses filiales (**ICADE, Bpifrance, le Groupe SNI, La Compagnie des Alpes, Transdev**), un premier groupe d'acteurs d'envergure s'est mobilisé : **3F, Ipsec, La Banque Postale Asset Management, BNP Paribas Real Estate, AccorHotels, Habitat Réuni, Silab...** et de nombreux partenaires (Collectivités et Etablissements Publics) ont également répondu présents pour soutenir.

A propos de CDC Biodiversité :

CDC Biodiversité est une filiale du groupe Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action, établie dans la durée, en faveur de la biodiversité. Elle intervient pour le compte de maîtres d'ouvrage publics et privés, qui lui délèguent le pilotage de leurs actions, volontaires ou réglementaires (compensation), de restauration de la biodiversité et de gestion d'espaces naturels et paysagers. En proposant un service sur mesure, CDC Biodiversité construit des projets collectifs de territoire, favorisant la cohérence écologique, impliquant les acteurs clés locaux, dans une démarche de concertation et assurant un suivi sur le long terme.

CDC Biodiversité conduit par ailleurs la Mission Economie de la Biodiversité de la Caisse des Dépôts qui contribue activement à innover, en France et à l'international, sur ces problématiques en menant des travaux de recherche qu'elle publie régulièrement dans la lettre d'information Biodiv'2050.

<http://www.nature2050.com/>

Contact presse : CDC Biodiversité : Emmanuelle Gonzalez 01 80 40 15 07 –

emmanuelle.gonzalez@cdc-biodiversite.fr

Douze Avril – Aurore Quériaud 06 82 59 87 91 et Aurélia Jourdain 06 60 07 42 47 -

hello@douzeavril.com